

Le site éclusier d'Ampsin-Neuville est équipé de la plus longue passe à poissons de Wallonie !

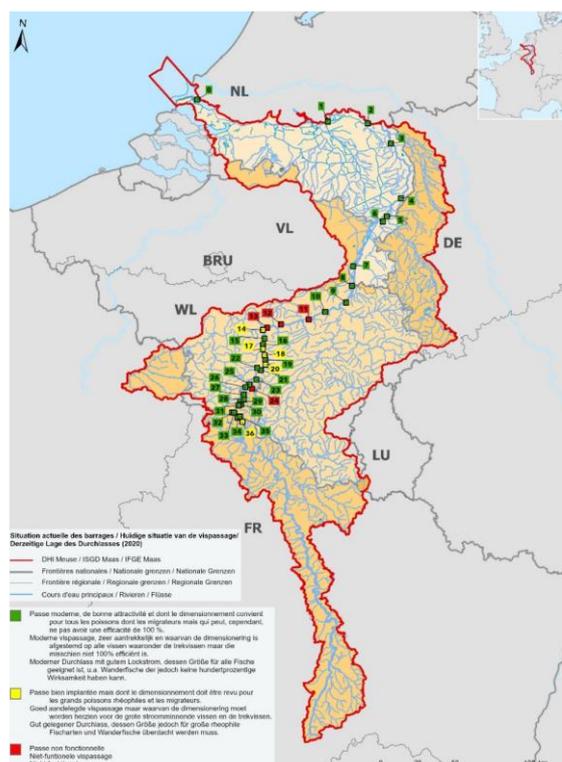
25 avril 2024

La nouvelle passe à poissons réalisée dans le cadre du chantier de mise à grand gabarit du site éclusier d'Ampsin-Neuville est à présent terminée ! Véritable rivière artificielle, il s'agit de la plus longue infrastructure de la sorte en Wallonie. Diverses espèces de poissons, dont les saumons, vont pouvoir profiter de cette zone de remontée, de repos et de reproduction.

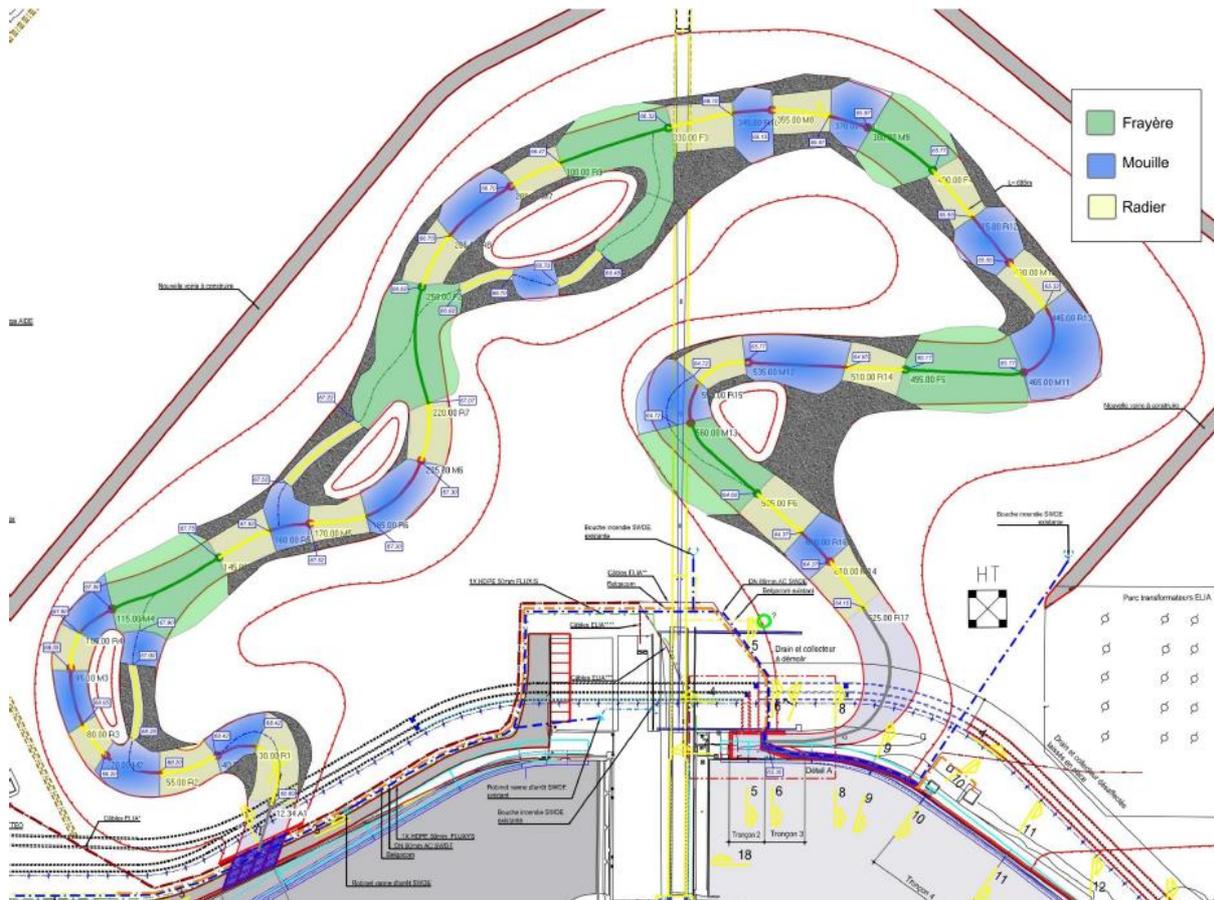


Dans le cadre des travaux de mise à grand gabarit du site éclusier d'Ampsin-Neuville, une série de mesures sont prises par favoriser le développement de la faune et de la flore.

Parmi celles-ci, on notera la réalisation d'une **passé à poissons** cheminant autour de la centrale hydroélectrique de rive gauche. Cette infrastructure de **700 mètres** est **la plus longue de Wallonie**. Ce type de projet est **unique** sur la Meuse wallonne car l'espace nécessaire au développement d'une telle rivière est important.



Il s'agit d'un maillon dans le rétablissement de la libre circulation des poissons dans le bassin de la Meuse. Cette passe à poissons est nécessaire au franchissement du barrage par les différentes espèces de poissons et est notamment destinée à rétablir le cycle de vie du saumon atlantique.



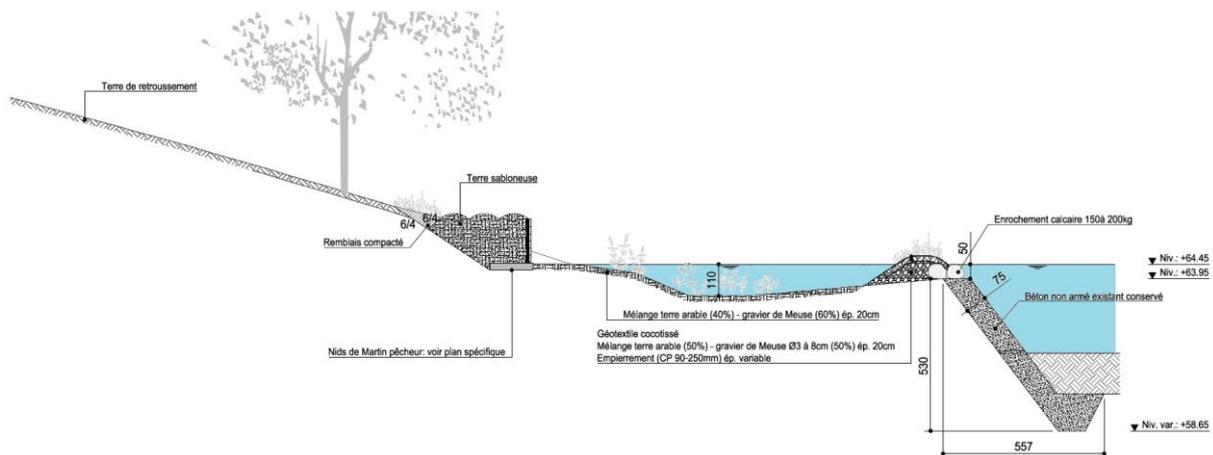
Véritable rivière artificielle, elle est composée de **diverses zones** (mouilles, radiers, frayères). Présentant différentes **profondeurs** (de 30 cm jusque 2 mètres), différentes **intensités de courant** (zone calme, zone de débit rapide) et **différentes compositions** (empierrement, végétaux...) ces zones permettent d'offrir à différentes espèces des lieux **de repos, de reproduction et de remontée**.

Cette rivière est destinée aux salmonidés, aux anguilles mais également aux autres espèces du fleuve grandes (barbeau, chevine, ...) et petites (le gardon ou la brème). Certaines zones constituent aussi des milieux écologiques pour d'autres espèces (libellules, batraciens, ...).



Un **abri à martin-pêcheur** a été installé à l'aval en rive gauche et une **berge destinée aux hirondelles des rivages** est intégrée au sein de la rivière artificielle.

Les aménagements ont été étendus sur la **rive aval gauche**.



Ils visent principalement à y reconstituer des liens entre le milieu aquatique et la berge.

La berge en béton a été étêtée jusqu'à la flottaison pour créer au nord des zones de transition noyées dans lesquelles la faune et la flore aquatiques peuvent se développer.

Les plantations ont été choisies pour une diversification des milieux.



Des échancrures ont été créées dans le mur afin de permettre la recolonisation de cette zone de transition entre la berge et le fleuve tout en la protégeant autant que possible du batillage.

Le projet intègre également la **réduction des nuisances pour les chauves-souris** en limitant globalement l'éclairage du site et en augmentant la température de la lumière.

Des **mares** sont également prévues pour favoriser le développement des crapauds calamites.



Enfin, une **passse à anguilles** a été construite en **rive droite** afin d'augmenter la possibilité de remontée de cette espèce.

BUDGET ET PARTENAIRES

La réalisation de cette passe à poissons et l'aménagement de la berge aval gauche représentent un budget de **€2,4 millions HTVA**.

La rivière artificielle a été étudiée par trois bureaux d'études :

- IMDC pour les aspects hydrauliques,
- STREAM & RIVER CONSULT pour les aménagements,
- GREISCH pour les ouvrages de génie civil.

LE CHANTIER DE MISE A GRAND GABARIT

Pour rappel, le chantier de mise à grand gabarit du site éclusier d'Ampsin-Neuville a débuté en août 2018. Il vise notamment à remplacer les 2 anciennes écluses du site, datant de 1958, par des écluses de plus grand gabarit : une de 225 x 12,5 mètres - capacité de 4.500 tonnes – mise en service en janvier 2022 et 225 x 25 mètres - capacité de 9.000 tonnes – en voie de finalisation.

Ces travaux permettent également d'enrichir le cadre de vie des usagers, cyclistes, et promeneurs :

- La N90 a été sécurisée et son tracé modifié pour permettre la mise à grand gabarit du site ;
- La passerelle surplombant le barrage et la nouvelle écluse, reliant les communes d'Amay et de Huy, a été remplacée et allongée.

CALENDRIER DE FIN DE CHANTIER

- **Entre mi-mai et fin mai** : mise sous eau de la grande écluse
- **Entre mai et juin** : démolition de la dernière partie des anciennes écluses
- **Fin juin** : début de la navigation (phase probatoire – 100 cycles)

- **Fin de l'été** : mise en service officielle

JOURNEE DECOUVERTE GRAND PUBLIC

Pour permettre au grand public de découvrir ces nouvelles infrastructures, une journée de visites sera organisée le **samedi 29 juin prochain**. Détails, modalités pratiques et inscriptions dès la mi-mai sur sofico.org

ACTEURS ET BUDGET

La **SOFICO** est le maître d'ouvrage de ces travaux d'un budget d'environ **€150 millions HTVA**, qu'elle finance avec l'aide d'un prêt remboursable octroyé par la **BEI** (à concurrence de **€60 millions**), ainsi qu'un subside octroyé par la **Commission européenne** dans le cadre du programme CEF, Connecting Europe Facility (à concurrence de maximum 30% de l'investissement et plafonné à **€50 millions**).

Le **SPW Mobilité et Infrastructures**, maître d'œuvre des travaux, apporte son assistance technique à la SOFICO.

Les ouvrages ont été conçus par le bureau d'études **GREISCH** en association momentanée avec le bureau d'études **TRACTEBEL ENGINEERING**.

C'est l'entreprise **DUCHENE** qui est en charge de l'exécution de la partie génie civil de ce chantier et l'entreprise **BESIX UNITEC** de l'électromécanique.

Enfin, le bureau de contrôle **SECO** accompagne ces travaux.

[Lien](#) vers des photos de la passe à poissons

[Lien](#) vers une vidéo de mise sous eau de la passe à poissons

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   